

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DANS LES MÉTIERS DU PAYSAGE



INTRA : dans vos bureaux ou à distance



Formation accessible en entrée et sortie permanente



Ouvert à tout public (personnes en situation de handicap – nous contacter)

Taux de satisfaction :

99.2 %

(6 votes)

98.2 % *

DE CLIENTS SATISFAITS

* sur l'ensemble de nos formations

INFORMATIONS



Participants 2 à 8 personnes



Durée 12 jours / 84h



Plage horaire 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30



Intervenants Hervé Lambert
Régine Fischer
Yves Lajat



Prix Intra : à partir de 1500 €/j
Cout global : 18 000 € HT
Inter : 2250 € HT / pers

Ce prix inclut les frais de dossier, l'ingénierie pédagogique et la gestion du système documentaire Qualiopi.

Intra : conçues spécifiquement pour et sont limitées aux employés d'une seule organisation.

Inter : ouvertes à des participants provenant de différentes organisations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Nous vous sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et énergétique dans le secteur du paysage :

- Former à la gestion durable de l'énergie et des ressources dans les processus de production.
- Intégrer les normes environnementales et certifications essentielles au respect des exigences réglementaires.
- Promouvoir l'éco-conception et l'éco-innovation dans le développement de projets paysagers.
- Accroître la compréhension de la biodiversité et des écosystèmes pour une préservation accrue.
- Identifier et anticiper les risques climatiques et développer des stratégies d'adaptation.
- Améliorer l'efficacité énergétique des processus de production en paysage.
- Explorer les différentes sources d'énergie renouvelable et leur intégration dans les projets paysagers.
- Mettre l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles et l'économie circulaire.
- Renforcer les compétences en gestion du changement en période de transition énergétique

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis technique spécifique.
- Ouvert à tous les niveaux d'expérience professionnelle en paysage.
- Intérêt démontré pour la transition écologique et énergétique.
- Avoir un engagement envers les principes de durabilité.
- Aucune connaissance préalable approfondie requise.
- Ouverture à l'adaptation aux nouvelles pratiques environnementales.
- Volonté de mettre en œuvre les connaissances acquises dans son contexte professionnel.

PUBLIC CONCERNE

- Professionnels du secteur du paysage.
- Salariés souhaitant contribuer à la transition écologique en paysage.
- Acteurs du secteur agricole liés aux projets paysagers.
- Toute personne passionnée par la durabilité dans le domaine du paysage.
- Accessibilité possible aux personnes en situation de handicap sous condition d'étude et d'acceptation de votre dossier par nos services experts

LIEUX ET DATES

- Formation accessible en entrée et sortie permanente.
- Les démarrages ou fins de périodes de formation peuvent être planifiés tout au long de l'année civile, sans dates prédéterminées à l'avance.
- Possibilité de dispenser la formation en INTRA: dans vos locaux ou à distance.
- Délai d'accès de 10 jours à partir de la signature de la convention et/ou de l'accord de financement de l'OPCO

METHODES MOBILISEES

Au cours de cette formation, les participants seront invités à :

- Suivre les cours théoriques et les démonstrations pratiques.
- Travailler sur des études de cas réels.
- Participer à des ateliers pratiques et collaboratifs.
- Réaliser des projets individuels ou en groupe pour appliquer les compétences acquises

MATERIEL UTILE

- Ordinateur portable équipé d'une Webcam
- Une connexion internet
- Application ZOOM ou TEAMS

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel ou en groupe
- Formation accessible en ligne
- Assistance téléphonique après la formation
- Vidéoprojecteur, PowerPoint, paperboard

CONTEXTE

Les entreprises de paysage doivent s'adapter à la transition écologique pour se conformer aux réglementations, répondre à la demande croissante de solutions durables et saisir des opportunités commerciales, tout en renforçant leur image de marque et en réduisant les coûts pour rester compétitives. Cela constitue un enjeu crucial pour leur succès à long terme.

Par conséquent, la transition écologique et énergétique des métiers du paysage offre des opportunités en termes de conception, de planification, d'efficacité opérationnelle et de durabilité. Cependant, elle pose également des questions, notamment en termes de formation et d'adaptation aux nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement. Les acteurs de ce secteur doivent embrasser ces changements pour rester compétitifs et contribuer à la création d'espaces extérieurs harmonieux et durables.

La formation sur la transition écologique et énergétique des métiers du paysage est essentielle pour rester compétitif, répondre aux attentes des clients, améliorer l'efficacité opérationnelle et contribuer à la durabilité des entreprises. Elle constitue un investissement précieux pour l'avenir de votre activité paysagère.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 : Introduction à la transition écologique et énergétique

- Présentation des enjeux environnementaux actuels.
- Rôle des entreprises de paysage dans la transition.

Jour 2 : Évolutions des pratiques environnementales

- Repenser les méthodes de travail pour intégrer des pratiques durables.
- Atelier pratique : conception d'un aménagement paysager respectueux de l'environnement.

Jour 3 : Transition énergétique

- Solutions éco-responsables pour réduire l'empreinte carbone.
- Gestion énergétique des équipements.

Jour 4 : Sensibilisation à l'écoconception

- Intégration des principes de l'écoconception dans les projets.
- Exercice : conception écologique d'un projet paysager.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 5 : Adaptation au changement climatique

- Anticiper les impacts du changement climatique sur les espaces verts.
- Gestion des risques climatiques.

Jour 6 : Utilisation responsable des ressources

- Pratiques de gestion responsable de l'eau, de la faune et de la flore.
- Atelier : gestion durable des ressources naturelles.

Jour 7 : Innovations technologiques

- Utilisation de nouvelles technologies dans le secteur du paysage.
- Présentation des avancées technologiques applicables.

Jour 8 : Valorisation des certifications environnementales

- Préparation à l'obtention de certifications environnementales.
- Atelier : élaboration d'un plan pour l'obtention de la certification HVE.

Jour 9 : Conception et aménagement écologique des espaces verts

- Développement de compétences en conception d'aménagements paysagers respectueux de l'environnement.
- Réalisation d'un projet d'aménagement écologique.

Jour 10 : Gestion des ressources naturelles

- Gestion responsable de l'eau, du sol et des ressources végétales.
- Pratiques d'irrigation économes en eau et gestion des déchets verts.

Jour 11 : Techniques de reboisement et de restauration écologique

- Compétences en reboisement, restauration d'espaces naturels dégradés et conservation des écosystèmes.

Jour 12 : Gestion de la faune et de la flore en espaces verts

- Intégration des besoins des espèces végétales et animales dans les aménagements paysagers.
- Préservation de la biodiversité locale.

A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES

À l'issue de cette formation, les participants maîtriseront l'intégration des principes écologiques et énergétiques dans la conception et la gestion durable de projets paysagers, en appliquant les normes environnementales, en optimisant l'efficacité énergétique, en intégrant les énergies renouvelables, en préservant la biodiversité, et en gérant les risques climatiques et le changement.

LES AVANTAGES DE CETTE OFFRE

- Compétitivité accrue : Acquisition de compétences essentielles pour rester compétitif.
- Réponse aux attentes des clients : Satisfaction des demandes croissantes de durabilité.
- Efficacité opérationnelle améliorée : Gestion durable de l'énergie pour des processus plus efficaces.
- Crédibilité renforcée : Conformité aux normes et certifications environnementales.
- Innovation éco-responsable : Capacité à concevoir des projets paysagers novateurs.
- Résilience et réduction des coûts : Renforcement face aux risques climatiques et optimisation énergétique pour des économies.

MODALITES D'EVALUATION (EN AMONT)

- Un entretien individuel précédera toute inscription
- Questionnaire de pré-évaluation
- Évaluation des connaissances à l'entrée en formation

MODALITES D'EVALUATION (EN AVAL)

- Évaluation des connaissances à la fin de la formation
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation

MODALITES DE FORMATION A DISTANCE (FOAD)

- La formation pourra être suivie via la plateforme ZOOM ou TEAM. Le formateur vous indiquera sur quel support la formation sera dispensée.
- Pour pouvoir suivre cette formation dans de bonnes conditions une simple connexion internet et une webcam sont nécessaires.
- En cas de souci de connexion, le formateur sera disponible via le numéro de téléphone indiqué dans votre convocation.
- Evaluation continue pendant la formation à travers de nombreux exercices pratiques
- En fin de formation le stagiaire devra remplir et renvoyer la feuille d'émargement et l'évaluation à chaud de la formation.

LES INTERVERNANTS

Hervé Lambert

Intervenant senior, dirigeant du cabinet ARGOS, spécialisé pour toutes les questions de stratégie et de finance dans les petites entreprises depuis près de 30 ans. Master II et CNAM ITB.

Régine Fischer

Coach certifiée par l'Institut Coaching d'Alsace, Ex-directrice de Mission Locale, avec un réseau étendu dans les collectivités publiques et des compétences en communication, elle met à disposition ses diverses compétences en ingénierie pédagogique et financière. Profil de formatrice avec compétences en direction de business unit.

Yves Lajat

Directeur de C2A, catalyseur d'innovation en optimisation organisationnelle, maintenance industrielle et écologie des déchets, avec une portée internationale en Afrique et Maghreb.

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

- Notre service d'ingénierie pédagogique et financière mobilise des fonds publics pour trouver les meilleures solutions de financement adaptées à votre projet de formation.
- Nous avons établi une collaboration de longue date avec les OPCO (opérateurs de compétences) afin de faciliter l'accès aux dispositifs de financement prévus par la loi «avenir professionnel».
- Ces dispositifs offrent aux personnes en formation et à leurs entreprises plusieurs options de prise en charge selon les critères spécifiques de chaque OPCO.

Pour de plus amples informations, notre équipe de gestionnaires spécialisés est à votre disposition pour vous guider dans le choix de vos formations et vous accompagner dans les démarches administratives.